

PSYCHIATRIE INFANTO-JUVÉNILE

	Mode d'hospitalisation	
	Hospitalisation Complète - 18 ans (y compris AFT)	Hospitalisation Partielle - 18 ans (jour / nuit)
Tarifs au 01 janvier 2022	778,86€	692,61€
Sécurité sociale ou CSS (1)	623,09€	554,09€
Forfait journalier	15€	-
Ticket modérateur ou 20%	155,77€	138,52€
Assuré à 100% (2)		
Montant à payer par jour	15€	0€
Assuré à 80% (3) - À payer par jour		
Les 30 premiers jour consécutifs	155,77€	138,52€
À compter du 31 ^{ème} jour	15€	0€

(1) Vous êtes pris en charge à 80% au titre de votre affiliation à la **Sécurité Sociale** ou au titre de la **Complémentaire Santé Solidaire**. Assurez-vous de la mise à jour de vos informations Carte Vitale ou de votre affiliation effective (Sécurité Sociale ou C.S.S)

(2) Vous êtes pris en charge à 100 % au titre de votre affiliation à la Sécurité Sociale et le médecin a validé votre prise en charge à 100 % au titre de la pathologie à l'origine de votre hospitalisation dans notre établissement, seul le montant du **Forfait journalier** reste à **vos frais**, à la charge de votre **Mutuelle** complémentaire ou **C.S.S** complémentaire

(3) Différents cas

(3.1) Vous disposez d'une mutuelle Complémentaire (**valable à la date des soins**), la prise en charge du Ticket modérateur et du Forfait Journalier sera assurée selon les termes de votre contrat (**Attention !** Prise en charge limitée dans le temps)

(3.2) Vous bénéficiez de la C.S.S Complémentaire (**valable à la date des soins**), **la prise en charge sera totale**

(3.3) Vous ne disposez d'aucune couverture complémentaire, l'intégralité des sommes dues vous seront facturées.

Pour toute information complémentaire contactez

Service facturation hospitalisation 03 20 63 76 00 postes 2100 9065 – 2100 9066 – 2100 9067 – 2100 9068